



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taxe professionnelle unique

Question écrite n° 71235

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sujet de nombreuses interrogations soulevées par l'application de la taxe professionnelle unique dans le cadre de l'intercommunalité. A court terme, les difficultés de trésorerie sont nombreuses. A long terme, la pérennité de la ressource n'est pas assurée. Le problème est celui de l'avenir fiscal de l'intercommunalité, dont les recettes, à mesure que les compétences augmentent, ont proportionnellement tendance à décroître. Il lui demande si le Gouvernement est disposé à réaliser un premier état relatif à la perception de cet impôt, son assiette et son assise géographique.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71235

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7350